

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Prix : Certains tarifs sont réajustés en cours de saison. Les prix applicables sont ceux accessibles sur le site Internet www.labalaguere.com. Lors de la confirmation de votre séjours le prix est définitif et payable en euros. Toutefois, conformément à la loi, jusqu'à 30 jours du départ, nous pouvons opérer des ajustements à la hausse ou à la baisse, dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité d'annulation sans frais de votre part, pour les raisons suivantes :

- variations du coût des transports, liées notamment au coût du carburant et/ou du cours du dollar
- variations des taux de change appliqués aux séjours
- variations des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, dans les ports et aéroports. La Balaguère vous facturera l'intégralité du coût supplémentaire induit. Votre refus de paiement de cet ajustement de prix sera considéré comme une annulation. Le prix total facturé pourra être différent de celui figurant dans la brochure, compte tenu des suppléments éventuels sollicités par le participant et des ajustements tarifaires du transport aérien (rachat de sièges ou changement de classe de réservation). En cas de modification, le prix du circuit est communiqué au participant pour accord, puis mentionné sur son bon de commande. Pour les clients déjà inscrits et pour l'ensemble des variations de prix, nous nous réservons le droit de réajuster le tarif jusqu'à 30 jours du départ (J - 30) conformément à la réglementation.

Frais d'inscription : pour toute inscription à plus de 30 jours de votre départ, il vous sera facturé des frais de 20 € par personne. Pour toute inscription à moins de 30 jours avant la date du départ, il vous sera facturé des frais d'un montant de 30 € par personne. Pour les circuits famille, ces frais sont applicables par dossier.

Frais d'envoi express : pour toute inscription sur un circuit en liberté à moins de 15 jours du départ, un supplément vous sera facturé pour frais d'envoi express (Chronopost) de votre dossier (25 € si vous êtes en France, 60 € si vous êtes à l'étranger). Le paiement devra se faire obligatoirement par carte de crédit.

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente. Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception de votre bulletin d'inscription rempli et signé. Ce bulletin doit être accompagné d'un acompte. Votre inscription ne sera possible que dans la mesure des places disponibles et si le nombre de participants minimum est bien atteint.

Le solde doit être réglé au plus tard 21 jours avant le début du séjour. Le non-paiement du solde peut entraîner l'annulation automatique de l'inscription.

Annulation : en cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront conservés par La Balaguère :
L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

A plus de 29 jours du départ : (voir encadré cas particuliers)

- **voyage sans transport aérien** : forfait de 50 € par personne pour frais de dossier

- **voyage incluant un transport aérien** : forfait de 90 € par personne pour frais de dossier.

Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour

Entre 7 jours et 2 jours : 75 % du montant du séjour

A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure. Ces sommes vous seront remboursées par l'assurance en cas d'annulation justifiée si vous avez souscrit une assurance annulation (voir ci-contre). En revanche, le montant de l'assurance, la franchise de 50 € de l'assurance, et les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés. En cas de non-présentation au rendez-vous, ou si vous ne pouvez présenter les documents de police ou de santé exigés pour le voyage (passeport, visa, certificat de vaccination), vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Interruption : l'interruption de séjour du fait d'un participant (incompatibilité avec le niveau ou la nature de la randonnée par exemple) ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Annulation par certains participants et maintien du voyage pour les autres (Applicable pour les voyages privatisés et/ou sur mesure)

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un voyage privatisé et/ou sur mesure annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera facturé pour celui ou ceux qui annule(nt) :

- Les frais d'annulation prévus dans nos CGV et CPV Ainsi que :

- Les frais et/ou les divers coûts engagés pour permettre le maintien du voyage souscrit au même prix pour les participants déjà inscrits et qui maintiennent leur participation au voyage.

En effet, le prix d'un voyage privatisé et/ou sur mesure est fixé en fonction du nombre de participants déterminé et des prestations nécessaires à la réalisation du voyage. L'annulation d'un ou plusieurs participants a un impact direct sur le prix du voyage de tous les participants qui restent inscrits. Ces frais supplémentaires sont à supporter par le ou les participants qui annule(nt) leur participation au voyage.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit et engagés par le ou les voyageurs tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention de visas, documents de voyage, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Modification de séjour

À plus de 30 jours du départ, si vous souhaitez changer de séjour ou de date de séjour, une somme forfaitaire de 50 € sera retenue par personne pour les séjours sans transport aérien, 150 € pour les voyages comportant un trajet aérien.

À 30 jours ou moins du départ, toute modification de séjour sera considérée comme une annulation.

Si la randonnée est annulée de notre fait par suite de conditions mettant en cause la sécurité des participants ou par force majeure, il vous sera proposé dans la majorité des cas une (ou plusieurs) formule de remplacement. Nous vous recommandons de ne pas engager de frais (visa, transport jusqu'au lieu de rendez vous, change...) avant confirmation définitive de votre départ. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de ces frais en cas d'annulation de La Balaguère.

Transport aérien : Nous vous informerons de l'identité de la compagnie aérienne qui assurera effectivement le(s) vol(s) lors de l'envoi de la convocation. En cas de changement de transporteur, nous vous informerons soit directement, soit par le transporteur contractuel par tout moyen approprié dès que nous en aurons connaissance.

Responsabilité : La Balaguère ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. D'autre part, agissant en tant qu'organisateur de voyages, la Balaguère est conduite à choisir différents prestataires - hôteliers, gérants de gîtes, refuges, transporteurs -, et ne saurait être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre. Par exemple, en cas de perte de bagage, la procédure doit être effectuée directement par le passager auprès du transporteur, terrestre ou aérien.

Risques : tout voyage comporte un risque, si minime soit-il. Chaque participant les assume en toute connaissance de cause, s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir dans le cadre normal de cette activité, à La Balaguère, aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'agence ou l'accompagnateur à l'étranger, lesquels ne pouvant être tenus pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un membre du groupe. La Balaguère se réserve le droit, si des circonstances particulières mettant en cause la sécurité du groupe l'exigent, de modifier l'itinéraire ou certaines prestations du programme, directement. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à La Balaguère, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

Conditions spécifiques liées à l'épidémie de covid-19

La Balaguère, s'assure de la mise en place de mesures et de gestes barrières, destinés à préserver la santé de ses clients. Il pourra leur être demandé d'apporter du matériel spécifique, comme des masques, du gel hydro-alcoolique, un duvet (pour les nuits en refuge), etc. À défaut la personne pourra être refusée au départ de la randonnée. Le guide et les professionnels intervenant sur le circuit ont toute autorité pour demander aux clients de se protéger comme par exemple de garder une distance définie entre les participants ou de porter un masque. Le guide peut décider de se séparer d'une personne qui refuserait de se plier aux règles qu'ils ont définies, exposant ainsi ses compagnons de marche. Ni lui, ni la Balaguère, cependant, ne peuvent être tenus pour responsables de l'infection d'un participant par la COVID-19, pendant la randonnée. Chacun doit avoir conscience que l'activité même de randonnée, si elle se déroule en plein air, oblige les personnes d'un groupe à se côtoyer entre elles et à côtoyer d'autres usagers de la montagne.

Les randonnées Liberté sont en majorité des circuits vendus sans accompagnateur. Ils supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, La Balaguère ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant.

La Balaguère ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée-liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire.

En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à La Balaguère, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

Animaux domestiques : les animaux domestiques ne sont pas admis sur nos séjours en groupe accompagné.

Réclamations : toute contestation devra être adressée à LA BALAGUÈRE - Service Ecoute Clientèle et Qualité par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois après la date de retour, accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

En cas de litige, le différé sera soumis à la juridiction compétente dans le ressort du Tribunal d'Instance de Tarbes.

Cas particuliers :

Pour tout billet d'avion, de ferry, chambres d'hôtels, prestations terrestres émis ou achetés à l'avance, que ce soit à la demande du client ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarifs, ainsi que pour tout voyage sur vols affrétés sur lesquels La Balaguère a souscrit des engagements, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet, ou 100 % des prestations terrestres facturées à l'avance, quelle que soit la date d'annulation. Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le transport et notamment sur les noms prénoms du ou des voyageur(s) sera susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) voyageur(s), auprès de La Balaguère, avant le départ.

N° d'immatriculation : IM065100002

La Balaguère S.A.S.

au capital de 179.775 €

RCS : B 389 350 745 – APE 7912 Z

Garantie financière : Groupama Assurance

RC professionnelle : ALLIANZ 55.73.47.69